

## **CV de Maître Patrick RIZZO**

Maître Patrick RIZZO a fait toutes ses études de droit et de sciences économiques auprès de la faculté de Droit de Nice.

A la suite de ses études il s'est inscrit au Barreau de Nice où il a exercé initialement ses activités dans le domaine de la criminalité financière et du droit commercial puis il s'est spécialisé particulièrement en droit européen dans la lutte contre le crime organisé et la délinquance financière.

Depuis sa création le Cabinet de Maître Patrick RIZZO s'est occupé plus particulièrement d'affaires délicates sur le plan européen et international.

### **Maître Patrick RIZZO est :**

- Membre de l'Union Internationale des Avocats (UIA) ;
- Membre de l'Association des Avocats Européens (AEA) ;
- Membre de l'Association du Barreau Pénal dont le siège est à Barcelone ;
- Membre de l'Association des anciens auditeurs de l'Institut des Hautes Etudes de la défense nationale (IHEDN) ;
- Membre du Conseil d'Administration de la Fondation SCHELLES à Paris, reconnue d'utilité publique dans la lutte contre la traite des êtres humains ;
- Consul honoraire de la République d'Autriche dans les départements du Sud-est de la France, nommé à ce titre par décret d'Exequatur de Monsieur le Président de la République française en octobre 1982 ;
- Lieutenant-Colonel dans la Réserve Citoyenne de la Gendarmerie Nationale.

Maître Patrick RIZZO participe régulièrement à l'organisation de colloques et de conférences en France et à l'Etranger.